

SKYRHUNE 2020

REGLEMENT DE COURSE



1. GENERALITES

La Skyrhune est une épreuve de Course à Pied en Montagne organisée par la "Lemur Team", Association Loi 1901 n°W401004418. La Course aura lieu le **Samedi 12 Septembre 2020**. Le départ (**14h**) et les arrivées seront jugés à Ascaïn, sur le Fronton de la Place Pierre Loti.

2. PARCOURS

Le tracé mesure **21km**. Le **dénivelé positif est de 1700m** et sera balisé dans son intégralité. Le parcours emprunte des petites routes (3km) et des sentiers de montagne (18km) sur le Massif de la Rhune. Les sentiers seront à 90% des monotraces, très raides et techniques par endroits. **Le parcours est de difficulté importante** rapportée sur la distance de 21km. **Inchangé depuis 2014. Une habitude et une préparation spécifique à ce type de terrain sont exigés** pour participer et profiter pleinement de cette épreuve.

Selon les conditions météorologiques, la Direction de Course se réserve le droit de modifier le parcours à tout moment (y compris une fois le départ donné) pour assurer la sécurité maximum des participants : distance et dénivelé seront alors différents et communiqués en temps et en heure.

3. CATÉGORIES

La Skyrhune 2020 sera exclusivement réservée aux **coureurs nés avant le 01/01/2000**. Pour les plus jeunes, la Skyrhune Ttiki vous est exclusivement réservée (10km – d+600m). La **catégorie Vétérans** concerne les coureurs de 40ans et plus, **nés en 1980 et avant**.

4. INSCRIPTIONS PAR TIRAGE AU SORT – JUIN 2020

Les pré-inscriptions en LISTE D'ATTENTE seront ouvertes **du 1 Juin jusqu'au 15 Juin 2020**. **Gratuites, et sans justificatifs à fournir.**

Ces pré-inscriptions se feront uniquement par internet sur le site www.pb-organisation.com

Le nombre de dossards attribué suite au Tirage au Sort sera de **400**.

Le Tirage au Sort sera réalisé le **Mercredi 17 Juin vers 19h00**.

Les coureurs retenus obtiendront un lien pour valider leur dossard (paiement et justificatif d'aptitude) **avant le 30 Juin 2020 23:59**. Si le délai n'est pas respecté, le dossard sera perdu.

Aucune liste d'attente, mais transfert de dossard possible (voir Partie Annulation).

Le prix d'inscription est encore et toujours fixé à 25 euros.

Remise des dossards sur présentation d'une pièce d'identité avec pose d'un bracelet au poignet obligatoire, à conserver jusqu'à l'arrivée de l'épreuve.

5. INSCRIPTIONS POUR LES COUREURS ÉLITES

Les pré-inscriptions et inscriptions pour les coureurs "élites" seront faites cette année **du 1^{er} Juillet 2020 jusqu'au 31 Juillet 2020** sur le site www.pb-organisation.com via une page dédiée.

Les coureurs pouvant prétendre à ces dossards réservés sont les suivants :

-tous les coureurs ayant eu un **Pottok d'Or*** sur les éditions **2017-2018-2019** de la Skyrhune.
(*Temps de course inférieur à 2h30 pour les Hommes et inférieur à 3h00 pour les Femmes).

-tous les coureurs possédant un **Indice de Performance Général ITRA*** Supérieure ou égale à **750 pour les Hommes** et **620 pour les Femmes**.

ou 1 Performance cotée à **plus de 750 pour les Hommes** et **plus de 620 pour les Femmes entre le 01/01/2020 et le 30/06/2020**.

(*Infos sur www.itra.org/)

Après vérifications par l'organisation, les coureurs remplissant au moins l'un des 2 critères ci-dessus **recevront un email** avec un lien **pour valider leur dossard** (paiement et justificatif d'aptitude).

Le prix d'inscription est fixé à 25 euros comme pour l'ensemble des participants.

Une exception sera faite pour les Athlètes possédant une cote ITRA Supérieure ou égale à 850 pour les Hommes et 720 pour les Femmes : **le dossard sera offert pour cette édition 2020**.

** Tous les coureurs possédant des côtes justes inférieures et pouvant prétendre à un Pottok d'Or doivent dans un premier temps passer par le Tirage au Sort. En cas d'échec, les demandes pourront être réétudiées au cas par cas selon le nombre de dossards "élites" restant après le 31 Juillet. Contacter l'organisation : skyrhune@yahoo.fr.*

6. CERTIFICAT MÉDICAL ou LICENCE SPORTIVE

Aucune inscription ne sera validée sans la ou les pièces jointes obligatoires.

Il faudra donc **joindre un fichier numérique** (*photo/scan au format .pdf ou .jpeg*) d'un **certificat médical** ou d'une **licence FFA valide** .

** MISE EN GARDE particulière : les licences 2019-2020 qui seront acceptées pour finaliser l'inscription en Juin 2020 seront caduques au 12/09/2020 car expirées au 31/08/2020. Une mise à jour sera OBLIGATOIRE (Certificat Médical ou Renouvellement Licence pour 2020-2021) fin Août ou début Septembre. Un mail de rappel sera envoyé aux coureurs concernés.*

Les coureurs non licenciés FFA devront joindre un **Certificat Médical d'Aptitude** à la pratique de la Course à pied, du Trail ou de la Course en Montagne **en compétition**.

Certificat médical datant obligatoirement **de moins d'1 an le jour de l'épreuve**.

Attention, cette licence ou certificat médical ne vous dispense pas, selon les cas, d'une Assurance Individuelle Accident. Chaque concurrent doit avoir une Assurance Individuelle Accident couvrant d'éventuels frais de recherches et de secours. Renseignez-vous auprès de votre Fédération ou auprès d'une Compagnie d'Assurance pour vous assurer que vous êtes bien couverts.

Responsabilité Civile : l'organisation souscrit une assurance RC pour la durée de l'épreuve.

7. ANNULATION / DÉSISTEMENT

En cette période de crise sanitaire unique et face à encore de nombreuses incertitudes à ce jour, **en cas d'annulation de l'épreuve sur décision préfectorale ou autre autorité administrative**, tous les coureurs figurant sur la liste définitive des inscrits le jour de l'annulation pourront conserver leur dossard pour l'édition de l'année suivante.

Pour ceux ne souhaitant pas le report de leur dossard, l'organisation procédera au remboursement de leur engagement dès que possible. Le montant du remboursement sera calculé au plus juste en ôtant les frais éventuels déjà réalisés mais sans aucun bénéfices pour l'organisation.

En cas de maintien de la course :

- Pour les **coureurs OPEN** retenus après le Tirage au Sort :

-**Aucun Remboursement** ne sera effectué par l'organisation, sauf cas exceptionnels traités au cas par cas.

-**Le dossard sera transférable à un autre coureur, jusqu'au 31/08/2020.** Un onglet "Transfert" sera disponible dans le lien "Espace Coureur" reçu lors de l'inscription. Le transfert coûtera 10€ au coureur récupérant le dossard. Si aucune connaissance intéressée, contacter l'organisation.

-**Aucune revente de Dossards hors Transfert ne sera acceptée.** Le Coureur pourrait être suspendu pour les futures éditions.

- Pour les coureurs inscrits dans la **Catégorie "ELITE"** (cf Art. 5):

Ces dossards sont nominatifs.

-**Aucun échange possible.**

-**Remboursement** pour toute demande d'annulation sur justificatif médical jusqu'au **05/09/2020**, sauf cas exceptionnels traités au cas par cas entre le 05/09/2020 et le 12/09/2020.

8. MATÉRIEL

Bâtons interdits, pour des raisons de sécurité et environnementales.

30' de pénalité pour tout concurrent utilisant des bâtons.

Toujours dans l'esprit d'une épreuve authentique et qui responsabilise les coureurs qui doivent prendre connaissance de toutes les informations sur la course mises à disposition, **aucun matériel personnel n'est obligatoire.***

**Si les conditions météorologiques du jour sont extrêmes, l'organisation pourra rendre obligatoire le coupe-vent (tempête) ou une réserve d'eau minimum (canicule) à emporter. Cette décision sera alors annoncée lors de la remise des dossards ou lors du briefing d'avant-course (fin de matinée).*

L'organisation fait appel à la responsabilité, à l'autonomie et l'expérience de chaque coureur.

Chaque coureur doit avoir pris connaissance du parcours, des postes et de la nature des ravitaillements et connaître ses besoins par rapport au temps d'effort estimé. Il faudra être préparé du mieux possible pour **une épreuve très exigeante et pouvant se dérouler dans des conditions météorologiques très difficiles.**

Chaque concurrent devra **fixer son dossard avec puce électronique sur le torse**, clairement visible pour simplifier les pointages intermédiaires en cours d'épreuve.

***MATÉRIEL PRÉCONISÉ PAR L'ORGANISATION**

-une réserve d'eau de 50cl et une réserve énergétique (1gel ou barre /heure de course prévue)

-un coupe-vent selon les conditions.

9. RAVITAILLEMENTS

5 POSTES DE RAVITAILLEMENTS

- **Ravitaillement 1 – "Miramar" – Km 4,5**

LIQUIDE : Eau uniquement

- **Ravitaillement 2 – "Trabenia" – Km 9,0**

COMPLET : Eau - St Yorre - Coca - Oranges - Bananes - Pain d'épice- Bonbons – Fruits Secs

- **Ravitaillement 3 – "Bas de la Crête" – Km 12,2**

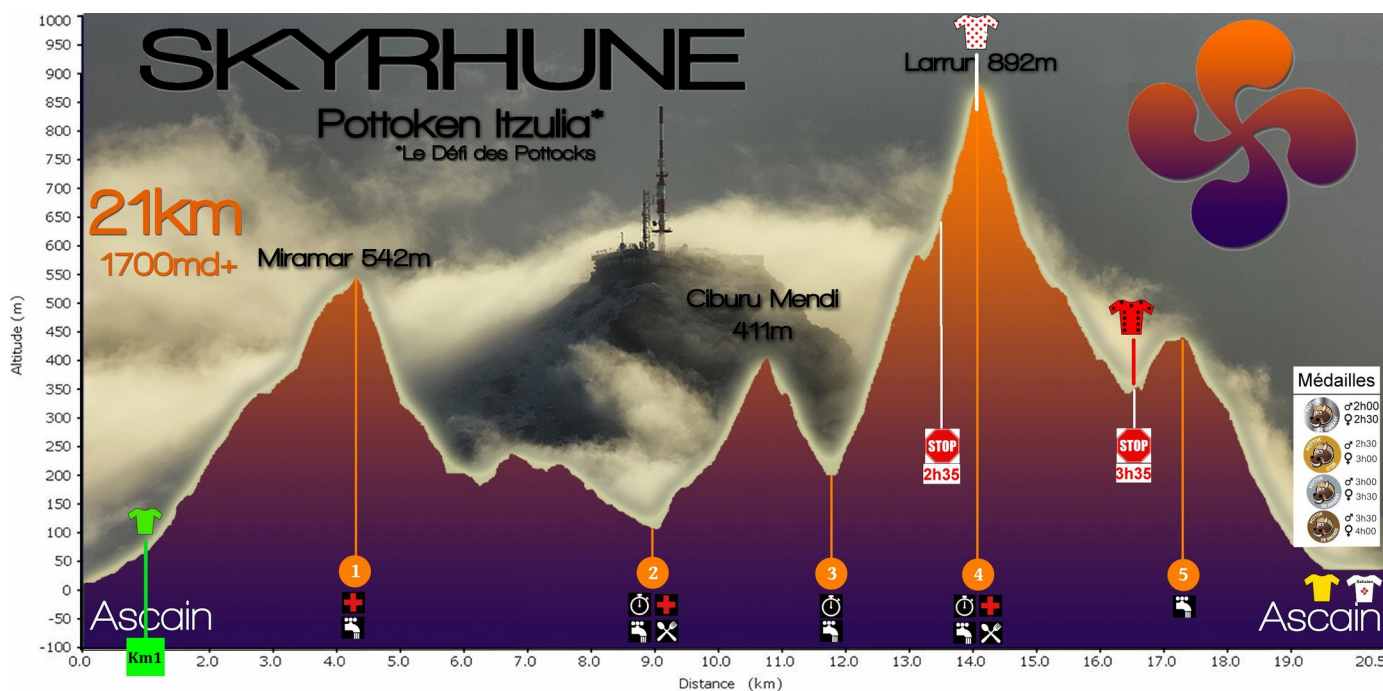
LIQUIDE : Eau - St Yorre – Coca – Sirop Menthe

- **Ravitaillement 4 – "Sommet de la Rhune" – Km 14,5**

COMPLET : Eau - St Yorre - Coca - Oranges - Bananes - Tucs - Pain d'épice- Bonbons – Fruits Secs

- **Ravitaillement 5 – "Dernière Montée" – Km 17,5**

LIQUIDE ++ : Eau - St Yorre - Coca - Tucs -



10. ASSISTANCES EXTERIEURES

Une assistance extérieure aux coureurs sera **tolérée uniquement sur les zones de ravitaillement** du parcours (Art. 9). Tout ravitaillement ou assistance en dehors de ces zones pourra être pénalisé de 10' si celle-ci peut avoir une influence sur le déroulé de la course.

Le Ravitaillement 2 (Km 9 - Trabenia) est accessible en voiture. Il se situe à 200m du parking.

Le Ravitaillement 3 (Km 12 – Bas de la crête) est accessible à pied depuis le ravitaillement 2. Il se situe à environ 1,3km de marche (d+100m).

Le Ravitaillement 4 (Km 14,5 - Sommet de la Rhune) est accessible via le Petit Train de la Rhune.

Les Ravitaillements 1 et 5 ne sont accessibles que par les sentiers de montagne (3km minimum).

11. BARRIÈRES HORAIRE ET TEMPS LIMITE

*La mise en place de barrières horaires est une **obligation sécuritaire pour l'organisation**. Ces barrières horaires sont exigeantes mais ne se veulent surtout pas élitistes pour autant.*

La **BARRIÈRE HORAIRE 1** sera fixée au PC8 à **2h35 de course**.

Km 13,5 – Alt. 655m - aux 2/3 de la Rhune.

Les coureurs passant après ce délai seront alors **HORS COURSE** et déviés sur l'itinéraire de repli. Cet itinéraire balisé (500m environ) permettra de retrouver le parcours officiel au PC9, Km15,5- Forêt des Trois Fontaines et de poursuivre tout de même le parcours jusqu'à l'arrivée, **sans dossard**. Les contrôleurs récupéreront les dossards des coureurs éliminés

*(*ils pourront être récupérés au podium à partir de 19h pour ceux qui en feront la demande).*

Une **BARRIÈRE HORAIRE 2** sera fixée au PC11 à **3h35 de course**.

Km 17–Alt.345m–Bifurcation avant dernière remontée.

Les coureurs passant après ce délai seront alors **HORS COURSE**. Les contrôleurs récupéreront les dossards des coureurs éliminés *(*ils pourront être récupérés au podium à partir de 19h pour ceux qui en feront la demande).*

Un **TEMPS LIMITE sur la ligne d'arrivée est fixé à 4h10 de course**. Au-delà, les arrivants seront classés hors-temps.

12. ABANDON

Tout abandon en cours d'épreuve, pour quelque raison que ce soit, **doit être impérativement signalé à un membre de l'organisation**, au Poste de Contrôle ou Ravitaillement le plus proche. Le dossard et surtout la puce doivent être ôtés pour éviter toute confusion. L'organisation ne mettra en place un moyen de rapatriement du coureur qu'en cas de force majeure et sur avis de l'équipe médicale. Dans tous les autres cas, les coureurs rentreront à Ascain par leurs propres moyens.

13. ARRIVÉE DES CONCURRENTS ET PROTOCOLE

Les arrivées seront jugées sur la place au centre du village d'Ascain.

Les premiers concurrents seront attendus à partir de 15h50.

Sous la Halle Couverte, un **ravitaillement complet** sera fourni à tous les coureurs.

Les vestiaires et douches du Stade Municipal d'Ascain seront mis à disposition des coureurs par la commune de 16h30 jusqu'à 19h30.

Une navette sera disponible et circulera en continu entre la Ligne d'Arrivée et le Stade Municipal.

Vers 19h00, un buffet d'après-course sera offert à toutes les personnes présentes, en même temps qu'aura lieu la **Remise des Récompenses** pour les différents lauréats.

14. REMISE DES PRIX – PODIUMS

Pour les récompenses podium, le Classement Général sera validé à l'arrivée des derniers concurrents vers 18h10. Une **Remise des Prix officielle** sera réalisée aux alentours de **18h30** sur l'aire d'arrivée et récompensera :

- Les 5 premiers Hommes et Femmes du classement scratch
- Le 1er Vétéran Homme et Femme
- Le 1er Espoir Homme et Femme
- Les 3 premières équipes
- Les Maillots distinctifs "Prix Spéciaux"

**Trophées en Pierres, Txapela, Dotations Techniques, Souvenirs Locaux et Produits du Terroir.*

Prize Money pour les 5 premiers coureurs scratch H et F (1000 – 500 – 200 – 200 – 200) – Minima sous réserve de modification avant le 01/09/2020

Toute **réclamation** doit être émise au Directeur de Course avant le début de la Remise- **Avant 18h25**.

15. CLASSEMENTS – DOTATIONS – RECOMPENSES

Tous les coureurs qui viendront retirer leur dossard sur présentation d'une pièce d'identité recevront une **dotation personnalisée** incluse dans leur inscription avec des produits techniques et des produits du terroir.

Tous les "Finishers" obtiendront une médaille avec notre devise "C'est bien ce que tu as fait".

Les coureurs peuvent prétendre à l'un des **Titres Honorifiques** qui permet de décrocher une **Médaille Skyrhune, "Pottok" de diamant-d'or-d'argent-de bronze**, en fonction du temps réalisé sur le parcours intégral de 21km. Les autres recevront le tant redouté "**Pottok en Carton**".

Pour décrocher une médaille, voilà le défi chronométrique à relever :

Médailles Catégorie Hommes :

Un "Pottok de Diamant", pour tout coureur réalisant un temps inférieur à 2h00'00".

Un "Pottok d'Or", pour tout coureur réalisant un temps compris entre 2h00'01 et 2h30'00".

Un "Pottok d'Argent" pour tout coureur réalisant un temps compris entre 2h30'01" et 3h00'00".

Un "Pottok de Bronze" pour tout coureur réalisant un temps compris entre 3h00'01" et 3h30'00".

Médailles Catégorie Femmes :

Un "Pottok de Diamant", pour toute coureuse réalisant un temps inférieur à 2h30'00".

Un "Pottok d'Or", pour toute coureuse réalisant un temps entre 2h30'01" et 3h00'00".

Un "Pottok d'Argent" pour toute coureuse réalisant un temps entre 3h00'01" et 3h30'00".

Un "Pottok de Bronze" pour toute coureuse réalisant un temps entre 3h30'01" et 4h00'00".

**Si un parcours de substitution venait à être proposé, les médailles ne pourront être décernées sur cette Édition.*

16. CLASSEMENT PAR EQUIPES

Une formule originale pour une saine émulation des coureurs, et plus de densité et de diversité dans un seul et même classement. **Équipes de 3 coureurs, Classement Final au Temps et un seul classement Équipe.**

Le classement au temps sera établi par **addition des temps réalisés par les 3 coureurs**. Les 3 coureurs seront définis au départ et si l'un des coureurs ne franchit pas la ligne d'arrivée, l'équipe ne pourra pas intégrer le classement final. Ces équipes pourront être réalisées lors de l'inscription en ligne (même nom d'équipe) ou composées sur simple demande après clôture des inscriptions.

Les équipes pourront donc être mixtes ou non, et seront toutes dans le même classement, avec un système de bonus temps.

Chaque Féminine apportera un bonus de 30' au temps total de son équipe.

Exemples :

- Équipe A mixte : 2 hommes en 2h25 et 2h45 et 1 femme en 2h40 = 2h25 + 2h45 + 2h10 = 7h20 pour l'équipe A

- Équipe B Féminine : 3 femmes en 2h40 – 2h50 et 3h00 = 2h10 + 2h20 + 2h30 = 7h00 pour l'équipe B

17. MAILLOTS et PRIX DISTINCTIFS

Pour cette édition 2020 ces Maillots seront attribués **aux Hommes et aux Femmes** :

- Maillot Jaune – *Vainqueur de la Course au classement scratch.*
- Maillot Blanc – *Premier Espoir de la Course au classement scratch*
- Maillot Gris – *Premier Vétérane de la Course au Classement scratch*
- Maillot Blanc à Pois Rouges – *Meilleur grimpeur – Meilleur temps entre le Km12 et le Km14,5.*
- Maillot Rouge à Pois Noirs – *Meilleur descendeur – Meilleur temps entre le Km14,5 et le Km17.*
- Maillot Vert – *Premier coureur à passer au Km 1.*
- Maillot Blanc aux Couleurs Basques – *Premier coureur du Village d'Ascain*

18. DROITS A L'IMAGE

Le concurrent donne à l'organisation l'autorisation d'utiliser toutes photos, images ou vidéos le représentant à l'issue de la compétition.

Les coureurs renoncent à tout recours à ce sujet.

19. ETHIQUE

Tous les concurrents et l'équipe d'organisation doivent s'engager à **respecter l'environnement.**

L'organisation de la Skyrhune s'engage à respecter une Charte Environnementale dont les grandes lignes sont les suivantes :

- balisage temporaire du parcours sans aucune utilisation de bombe de peinture, ni rubalise*
- diminution de déchets et nettoyage immédiat systématique des zones de ravitaillement*
- engins motorisés utilisés au strict minimum*
- sensibilisation au Site Natura 2000*

En contrepartie, les coureurs doivent s'engager à :

- **Aucun déchet ne doit être jeté** au sol. Les coureurs doivent les garder sur eux et les déposer sur les postes de ravitaillement où des poubelles seront mises à disposition.
- Les concurrents s'engagent à **respecter scrupuleusement le balisage.**
- Tous les concurrents s'engagent à **respecter tous les bénévoles** avant, pendant et après la course. Eux aussi sont là pour le plaisir, et pour votre plaisir.
- Les concurrents se doivent **assistance mutuelle**. Tout incident doit être signalé le plus vite possible au Poste de Contrôle humain le plus proche (tous les 2km maximum).
- Tous les concurrents désignés devront accepter de se soumettre à un éventuel **contrôle anti-dopage** sous peine de disqualification immédiate.

